



Ministry of Foreign Affairs



PROGRAMME LAND-AT-SCALE

PROJET : GOUVERNANCE FONCIÈRE
INCLUSIVE ET JUSTE AU TCHAD

RAPPORT ANNUEL 1

Période avril 2022 – mars 2023

Contents

1. INTRODUCTION	1
2. EVOLUTION DU CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE.....	2
3. OBJECTIFS ET THEORIE DE CHANGEMENT	3
4. RESULTATS ET REFLEXIONS	3

This report is a shortened version of the full annual report developed by Oxfam (June 2023). The purpose of publishing this report is to provide insights on the current state of affairs and developments related to the LAND-at-scale program in Chad.

1. INTRODUCTION

Classé au rang de 186ème pays parmi les 189 qui présentent un indice de pauvreté multidimensionnelle, le Tchad connaît des **crises foncières émergentes** intrinsèquement liées aux autres crises (sécuritaire, politique, sociale, économique...) du pays.

Au Tchad, entre 85% et 90% des cas en justice sont liés aux questions foncières. Les conflits fonciers sont très souvent à la base des affrontements meurtriers inter et intra-communautaires très fréquents dans le pays. Les moyens d'existences des groupes les plus vulnérables sont impactés négativement en raison : (i) des spéculations foncières et des accaparements des terres effectuées dans la totale impunité ; (ii) des pressions accrues sur le capital foncier à cause de la pression démographique (dans certaines localités) ; (iii) du changement climatique et des crises humanitaires (réfugiés et déplacés internes). Ainsi, dans ce contexte, les femmes et les jeunes doivent surmonter des défis socio-culturels encore plus exacerbés, où leurs droits d'accès à la terre et aux ressources sont remis en cause, au gré des rapports de force.

La réforme foncière au Tchad a pris récemment un élan fulgurant, sous l'impulsion des actions d'influence du projet, qui fait l'objet de ce rapport. En 2018, un **comité¹ de relecture du projet de code domanial et foncier** du Tchad a été mis en place par Arrêté N°039/PR/MATDHU/2018. Ce comité a joué un rôle important pour relancer la relecture du projet du Code domanial et foncier selon une approche multi-acteurs. En 2019, la collaboration entre différents partenaires, (notamment la FAO, Oxfam et l'ambassade néerlandaise) a été renforcée, et à contribuer à appuyer les efforts du Gouvernement pour améliorer la gouvernance foncière à travers la mise en œuvre d'une réforme inclusive, mobilisant la contribution de divers acteurs et parties prenantes. Cette dynamique, basée sur des actions concertées, a été saluée par le ministère de l'Aménagement du Territoire, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme (MATDHU) et a donné une nouvelle impulsion au processus de révision du code.

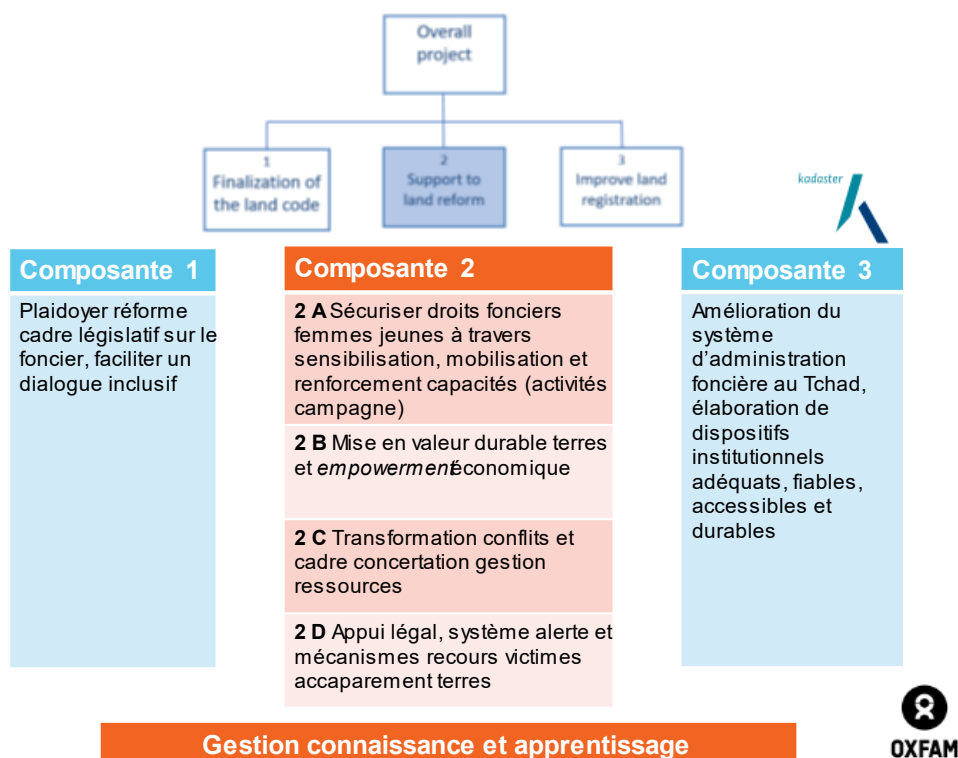
En s'appuyant sur cette nouvelle dynamique, et forte de son expérience et expertise dans le domaine des droits des femmes et des groupes vulnérables, de la gestion des conflits et de la résilience, ainsi que dans sa capacité de mobiliser la société civile et de créer des synergies avec d'autres partenaires tant sur le plan national et internationale, Oxfam a bénéficié d'un appui technique et financier du Ministère des Affaires Étrangères du Pays-Bas (MoFA) pour mettre en œuvre le **projet "Gouvernance Foncière Inclusive et Juste au Tchad"** dans le cadre du Programme "Land at Scale".

Le but de ce projet est de proposer des solutions pratiques qui contribueront à la réforme foncière en cours dans le pays, à améliorer l'accès et le contrôle des femmes et de jeunes sur les terres et leur participation à la gestion des ressources foncières au Tchad, à la reconnaissance des droits et des systèmes locaux de gouvernance foncière sur un pied d'égalité juridique, à la transformation des conflits et faire face au phénomène émergente des accaparements de terres. Le projet vise ainsi à animer un débat inclusif sur les réformes en cours, à mobiliser et préparer la société civile pour une participation active dans ces réformes, et à continuer de construire des synergies avec des acteurs au niveau national et international.

Le projet est mis en œuvre du 01 juillet 2021 au 31 janvier 2025.

Le graphique ci-dessous présente le projet par composante

¹ Composé des représentants de douze (12) Ministères, d'organisations de la société civile, de l'Observatoire du Foncier au Tchad (OFT), d'universitaires et d'autres experts techniques



La phase de démarrage (juillet 2021- mars 2022) a efficacement jeté les bases pour la gestion du programme, la création et le renforcement des partenariats au niveau international, national et local, l'orientation stratégique et la planification détaillée des actions de chaque axe ; à travers des études ponctuelles réalisées par composante, une forte mobilisation et implications des acteurs à la base sur le projet et sur les thématiques abordées dans 10 provinces².

2. EVOLUTION DU CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE

Sur le plan sécuritaire/social : L'insécurité à l'intérieur du Tchad, et aux frontières avec le Soudan, le Lac et la Lybie, devient un sujet préoccupant. En effet, **à l'Ouest**, la présence du groupe Boko-Haram dans la région du Lac fait peser une constante situation d'insécurité sur les personnes déplacées internes et un accès humanitaire difficile. **À l'Est, la situation instable au Soudan** a occasionné l'arrivée de plus de 6 000 réfugiés soudanais au Tchad (voire note de situation, mars 2023 UNHCR). Les conflits éleveurs-agriculteurs, éleveurs-éleveurs, et les litiges autour du foncier, gagnent des proportions inquiétantes.

A cela s'ajoute les conséquences du changement climatique, ayant occasionné une inondation dans plusieurs provinces et environ un total de 465 030 hectares de champs détruits et 18 564 ménages sinistrés.

Par ailleurs, il faut noter **une bonne volonté politique manifeste**, et un leadership des autorités gouvernementales et la mobilisation des OSC, dans **le processus de la réforme foncière au Tchad**. Toutes choses qui offrent une opportunité d'élaborer une politique foncière nationale de façon participative et inclusive.

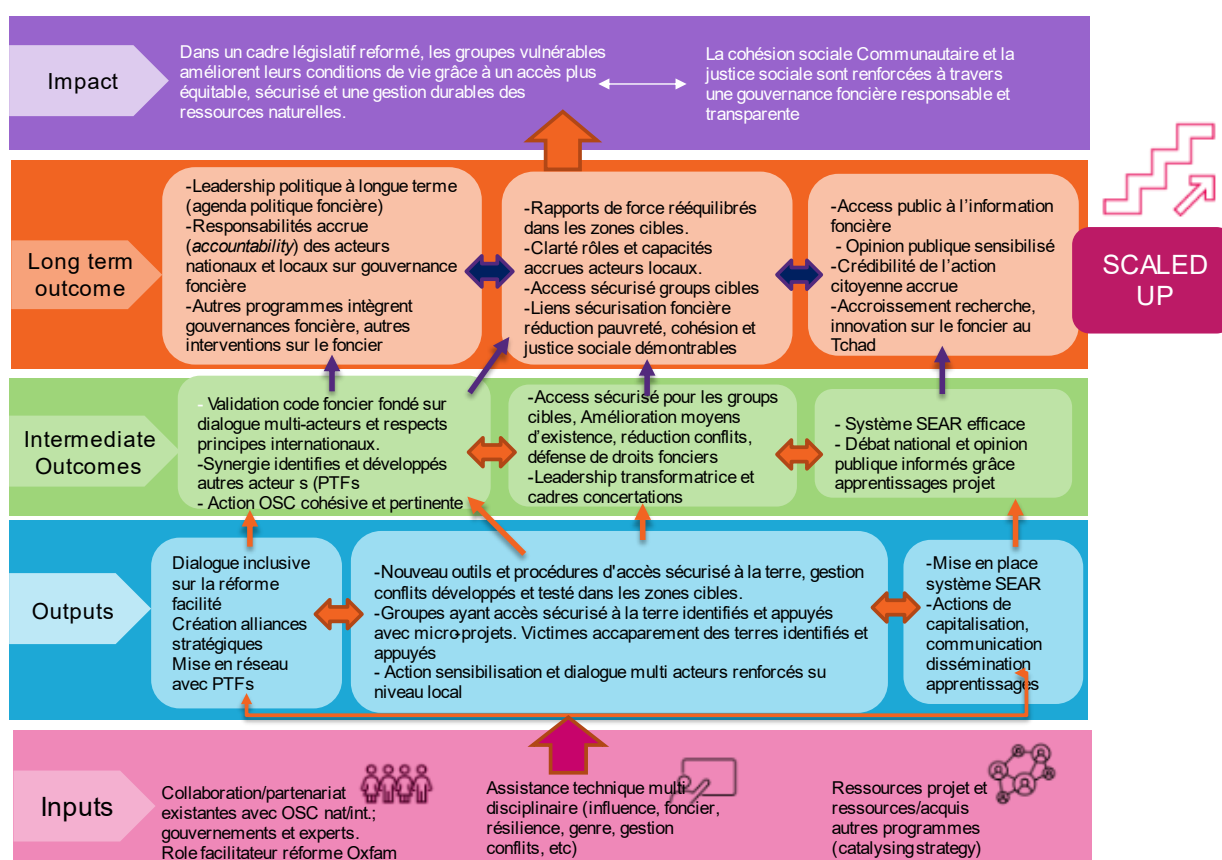
² Provinces du Mandoul, du Logone oriental, du Mayo-Kebbi, du Guera, du Moyen Chari, du Barh El Ghazel, du Chari-Baguirmi, du Logone Occidental, du Batha, du Ouaddaï.

3. OBJECTIFS ET THEORIE DE CHANGEMENT

L'objectif général du programme Land-at-Scale, tel que formulé par la RVO, est de contribuer à la création et mise en œuvre d'un cadre juridique solide, équitable, inclusif qui réponde aux normes internationales.

Le projet 'Gouvernance foncière inclusive et juste au Tchad' vise à contribuer à la formulation de ce cadre à travers un dialogue inclusif, et à mettre en œuvre et tester ce cadre juridique dans la pratique et en travaillant directement avec les communautés locales, avec un accent particulier sur la promotion et protection des droits des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables.

La théorie de changement et la définition des objectifs ont été élaborées comme suit :



HYPOTHESES

Cadrage et ancrage institutionnel pour la réforme foncière
Espace civique/Espace politique aptes à opérer
Volonté acteurs locaux à soutenir sécurisation foncière
Intérêt actif autres intervenant(e.g. PTF)

Page 14



4. RESULTATS ET REFLEXIONS

4.1 Aperçu et résumé des résultats principaux

Le projet a influencé efficacement le processus de réforme foncière nationale, ainsi que la production des résultats tangibles au niveau de la base en : (i) s'appuyant sur les dynamiques et les acquis du

travail des années passées ; (ii) établissant des liens avec des nouveaux alliés et renforçant mutuellement leurs capacités ; (iii) travaillant en étroite synergie avec d'autres acteurs ; (iv) s'appuyant à une forte mobilisation à la base, dans sa première année d'exécution.

Dynamisme agenda politique foncière au Tchad et élargissement espace civique de dialogue.

La collaboration tripartite entre Land-at-Scale, Oxfam au Tchad et la FAO, entamé en 2019, a pris de l'ampleur grâce au démarrage du processus de formulation de la politique foncière. En 2022, la FAO a signé un Programme de Coopération Technique (PCT) avec le Ministère en charge des Affaires Foncières pour la formulation de la politique foncière du Tchad. L'objectif de cet accord est d'appuyer le Gouvernement de la République du Tchad dans la mise en œuvre d'un processus participatif d'élaboration d'une politique foncière inclusive. Cette dernière s'opère sous la supervision du Comité multi-acteurs de relecture du projet de Code domanial et foncier, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°031/PCMT/PM/MAFDHU/SG/2022 du 31 août 2022, révisant l'Arrêté N°039/PR/MATDHU/2018. Le comité multi-acteurs en charge de la révision du code est maintenant le même organe responsable de la formulation de la politique foncière. C'est à partir de ce moment que l'action conjointe et complémentaire de la FAO et d'Oxfam en cohérence avec l'esprit de mise à l'échelle du programme Land-at-Scale s'est encore renforcée, grâce à un véritable travail d'équipe.

C'est ainsi, qu'afin d'impliquer un maximum d'acteurs à la base dans l'élaboration de la Politique Foncière Nationale, une série de sessions de renforcement de leurs capacités sur les outils nécessaires pour l'amélioration de la gouvernance foncière ont été organisées. OXFAM a joué un rôle moteur dans ce processus participatif de mobilisation des acteurs de la base, y compris dans les consultations regroupant les 23 provinces du pays afin de réaliser un état de lieu de la situation foncière dans le pays. Cela a été possible grâce aux actions du projet Land-at-Scale qui a fourni la base pour la formation et la mise en réseau d'une masse critique d'acteurs qui n'existait auparavant. La création de cette masse critique avait été objet de demande de la part des acteurs nationaux lors du lancement de projet.

Depuis son démarrage, le projet a déjà pu élargir l'espace civique de dialogue sur le foncier qui était très faible et isolé auparavant. Il a contribué à renforcer la volonté politique et une vision à long terme sur la gouvernance foncière, ainsi que l'attention et l'intervention de différents acteurs nationaux et internationaux sur la thématique foncière.

Capacités et cohésion des acteurs OSC accrues, terres octroyées aux femmes et jeunes

Cette première année a vu une action importante de planification participative et de renforcement de capacités dans presque toutes les composantes du projet.

La nouvelle approche inclusive/multi acteurs et participative développée dans l'organisation de la campagne « Femmes et jeunes pour un Tchad sans faim », a produit des résultats encourageants. En effet, le lancement de ladite campagne a pu fédérer divers acteurs (Ministères, OSC, PTF, autorités locales...) et susciter une mobilisation citoyenne forte tant au niveau national que local, autour des objectifs de la campagne.

Cette approche a permis :

- D'élaborer des documents essentiels qui témoignent du réel engagement des différentes parties prenantes dans la dynamique : un plan d'action, une charte de gouvernance, un nouveau *branding* et une note de plaidoyer de la campagne.
- De responsabiliser les organisations féminines et de jeunes dans la planification et la mise en œuvre de la campagne pour faire entendre leurs voix et réclamer leurs droits d'accès à la terre.

- D'obtenir déjà 1887 hectares (sur un total de 1000 hectares attendus pour toute la durée de la campagne) octroyés aux groupements féminins et de jeunes dans une (1) province sur dix (10), par les autorités traditionnelles.
- Au ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme de prendre des engagements pour accompagner le projet de façon générale et la campagne de plaidoyer de façon spécifique.

De façon similaire, la mobilisation et la formation de plus d'une centaine de structures de médiation sociale dans 12 provinces a permis leur implication avec un mandat de résolution de conflit dans les actions du projet.

La planification participative des appuis directs aux groupements ayant reçu des terres lors de la première phase de la campagne a permis d'avancer sur un appui direct au-delà des questions foncières, en renforçant les capacités institutionnelles, d'entrepreneuriat et techniques de production en jetant les bases pour l'amélioration des conditions de vie et des moyens d'existences de ces groupements ciblés et de leurs communautés.

4.2 PRINCIPALES ACTIVITES ET RESULTATS

(1) Contribuer au dialogue inclusif sur la gouvernance foncière et à la révision du cadre législatif conformément aux normes internationales et tenant compte les besoins et les aspirations des groupes défavorisés (notamment femmes et jeunes).

La révision du code foncier a été mise en attente pour prioriser la formulation de la politique foncière qui va donner les orientations politiques et institutionnelles pour cette révision du code. Le comité multi-acteurs en charge de la révision du code et de la formulation de la politique foncière est constitué par les mêmes membres, pour garantir une cohérence entre les deux processus. Grâce au projet, six (06) membres des organisations de la société civile siègent au sein du comité multi acteur.

Atelier de formation sur les directives volontaires.

Dans le cadre de la collaboration avec la FAO et le gouvernement sur la réforme foncière, le projet a permis d'organiser un atelier de formation des formateurs sur l'utilisation des "Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale". Cet atelier a vu la participation de plusieurs Organisations de la Société Civile, des membres des institutions de recherches (Observatoire du Foncier du Tchad), des médias et des membres de la commission de relecture du code domanial et foncier.

Consultations et mobilisations à la base dans le processus de formulation de la politique foncière.

En mai 2022, un Programme de Coopération Technique³ a été signé entre le Ministère en charge des Affaires Foncières et la FAO, pour appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre d'un processus participatif d'élaboration d'une politique foncière inclusive. Cette dernière s'opère sous la supervision du Comité multi-acteurs de relecture du projet de Code domanial et foncier. Cette volonté politique d'entamer un processus de formulation de politique foncière national, avant la finalisation du code

³ [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: Mise en place d'un projet d'Appui à l'élaboration de la Politique foncière Nationale du Tchad | La FAO au Tchad | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture](#)

foncier et domanial, accompli l'objectif du plaidoyer conjoint de Oxfam et FAO depuis la journée foncière organisée en octobre 2018.

Une série de consultations a été menée par OXFAM en étroite collaboration avec les différentes structures de la société civile pour engager les acteurs à la base. Cent-cinquantaine de membres des OSC, provenant de Vingt-une (21) provinces sur 23 ont été touchées par les actions.

(2) Garantir l'accès à la terre et sécuriser les droits fonciers des femmes et des jeunes et des groupes défavorisés dans les zones cibles dans le cadre des réformes législatives.

Atelier de planification de la campagne "Femmes et jeunes pour un Tchad sans faim"

Pour assurer la continuité des actions de la campagne, un atelier de planification de la campagne "Femmes et Jeunes pour un Tchad sans faim" réunissant 28 personnes dont 16 hommes et 12 femmes représentant 14 OSC a été organisé. Comme résultats, l'atelier a permis de valider la constitution d'une coalition de campagne, et de redynamiser le mécanisme opérationnel de l'axe 2A (Sécuriser les droits fonciers des femmes et de jeunes) du projet.

Formation des OSC en plaidoyer et influence

Les objectifs de ces ateliers visent à améliorer les capacités des membres de la campagne et des Organisations des femmes et des jeunes des zones d'intervention en plaidoyer/influence. L'atelier a permis aux participants d'avoir une bonne compréhension des concepts techniques, outils, principes, approches et de plaidoyer, de maîtriser les différentes étapes du plaidoyer (l'analyse de contexte, l'identification des problématiques, la définition des objectifs, l'analyse des acteurs, les modes d'action et outils de plaidoyer, l'élaboration des messages...), de se doter de connaissances suffisantes pour élaborer, mettre en œuvre et suivre un plan d'action de plaidoyer, pour influencer efficacement les autorités au niveau local, en faveur de leurs objectifs.

Lancement officiel de la campagne "Femmes et jeunes, pour un Tchad sans faim"

Les Organisations membres de la campagnes « femmes et jeunes, pour un Tchad sans faim » ont, pour l'année 2022-2023 lancé officiellement la campagne. Le lancement a eu lieu en décembre 2022 à N'Djamena. L'objectif global de ce lancement est de sensibiliser le public et obtenir l'engagement des autorités traditionnelles, décideurs administratifs et politiques en faveur de l'accès des femmes et des jeunes à la terre et aux moyens de productions.

Durant ce lancement qui a vu la participation du Ministre de l'administration foncière, les activités essentielles ont été menées à savoir :

- La présentation de la précédente Campagne "Femmes et jeunes Ruraux" et ses résultats ;
- La présentation du cahier de doléance des femmes et des jeunes ainsi que de la note de positionnement des Organisations membres de la campagne ;
- Un plaidoyer auprès des autorités coutumières, locales et nationales pour faciliter l'accès à la terre sécurisée et aux moyens de production pour les femmes et aux jeunes ruraux ;
- Le lancement officiel de la campagne nationale "Femme et jeunes Ruraux" ;
- L'obtention des engagements pour plus des terres en faveur des femmes et des jeunes ;
- Un plaidoyer pour la sécurisation des terres des femmes et des jeunes ;
- Une sensibilisation pour obtenir des soutiens et l'adhésion du public pour la réussite de l'atteinte des objectifs de la campagne.

L'évènement a connu la participation des trois (3) membres du gouvernement de transition tchadien, une dizaine des parlementaires, des représentants des Nations Unies et ceux des institutions de la République et une très forte mobilisation des médias (cinquantaine des journalistes).

La mobilisation des organisations impliquées et celles des membres de la coalition ont réuni 600 personnes soit 67 hommes, 227 garçons, 70 femmes et 236 filles. Le lancement a été fait sous les auspices du Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme en tant que cible première de cette campagne portée par une coalition d'une vingtaine d'Organisations issues principalement de la société civile tchadienne et sous le leadership d'Oxfam.

Les cibles de la campagne ont été atteintes et des engagements ont été pris à cette occasion par le ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme. Lors du lancement une note de plaidoyer élaboré conjointement par les membres de la campagne a été présenté par un représentant des organisations des jeunes, voir le lien [Facebook](#).

Campagne de mobilisation des autorités traditionnelles et administratives dans les provinces

Grâce à cette forte mobilisation, nous avons enregistré des engagements pris par les autorités provinciales et traditionnelles.

Il s'agit de :

- Adhésion à l'initiative de la campagne ;
- Accompagnement de la campagne dans l'atteinte de ses objectifs ;
- Cession des terres aux femmes et aux jeunes de la province.

Sur la base des leçons apprises lors de la première phase de la campagne (2017-2019) qui ont été élaborées lors la capitalisation réalisée pendant la phase de démarrage du projet (2017-2019) Il faut noter qu'avant que les terres ne soient cédées ou avant de concrétiser les promesses faites par les autorités, la mission a de commun accord avec les autorités traditionnelles, les jeunes et les femmes, défini un certain nombre de principes auxquels devraient s'accorder toutes les parties impliquées dans le processus.

Principes de cessions des terres :

Pour qu'une parcelle de terre soit cédée aux femmes et aux jeunes, il faut :

- Que les terres ne soient pas litigieuses ;
- Que les terres ne soient pas sur une voie de transhumance
- Que les terres ne soient pas un site ou à proximité d'un site d'initiation ;
- Que la cession des terres fasse l'objet d'un consensus communautaire assorti d'un procès-verbal d'Assemblée Communautaire ;
- Les terres doivent être exploitables et les autorités prêtes à accompagner la sécurisation ;
- Que la session se fasse de manière désintéressée et sans rémunération.

Au total 1887 Ha de terres cultivables ont été octroyées aux femmes et aux jeunes. Les résultats détaillés de cette forte mobilisation sont aussi mis à disposition du grand public pour un suivi citoyen des engagements faits sur le site Femmometre⁴.

(3) Fournir, à travers des actions pilotes, des évidences de l'impact de la sécurisation foncière-sur la réduction de la pauvreté ainsi que la gestion durable des ressources face au changement climatique et la dégradation des ressources.

⁴ [Accueil | Femmometre Plateforme numérique pour consolider la culture démocratique et institutionnaliser le suivi citoyen des engagements politiques en faveur de la femme rurale](#)

Atelier de modélisation de l'appui aux entrepreneurs

Le projet s'est engagé à s'appuyer sur les structures locales ayant bénéficié des terres lors de la première phase du projet pour la mise en œuvre de certaines activités (par exemple, les renforcements des capacités techniques, organisationnelles et entrepreneuriales, l'élaboration et mise en œuvre des micro-projets, la valorisation des terres octroyées etc.)

Il a paru nécessaire de procéder à une analyse de besoins des structures communautaires locales ayant bénéficié des terres et à une modélisation de l'appui qui sera apportée aux Organisations Paysannes. C'est pourquoi, des séances d'analyse participative des besoins des Organisations Paysannes ont été effectuées. Cette analyse s'est faite sur la base de l'étude des potentialités économiques effectuées dans les mêmes zones et a impliqué les mêmes Organisations Paysannes. C'est dans l'optique de mettre en œuvre les résultats des analyses qui aboutiront à l'appui à apporter aux Organisations Paysannes, que l'atelier de modélisation a été organisé.

Elaboration d'un plan de renforcement des capacités des organisations paysannes

Sur la base de l'étude sur les potentialités économiques et l'analyse participative des besoins, un plan de renforcement des capacités pour l'axe 2B qui se déroulera sur la durée du projet a été élaboré. Il est incorporé à ce plan une stratégie d'évaluation et suivi du plan. Sa mise en œuvre sera évaluée à la fin de chaque année pendant les ateliers de capacitation et apprentissage.

La stratégie utilisée dans ce plan vise à accompagner directement certains groupements des femmes et jeunes) bénéficiaires des terres octroyées à travers le développement d'un 'écosystème' d'acteurs d'appui dans les zones cibles (acteurs d'encadrement, microfinance, autorités, institutions étatiques, autres acteurs de développement).

De façon directe, la stratégie de cette composante vise donc à :

1. Renforcer les capacités techniques des groupements des femmes et jeunes dans la gestion durable des ressources et la résilience (face aux chocs climatiques et à la dégradation des terres par exemple) ;
2. Améliorer leurs compétences dans le domaine de la production, la transformation et la commercialisation dans des filières porteuses ;
3. Assurer un accès à un capital financier, surtout le crédit au profit de ces groupements.

Atelier de renforcement des capacités techniques, organisationnelles et entrepreneuriales des groupements des femmes et des jeunes

L'objectif général de cet atelier est de renforcer les capacités techniques, organisationnelles et entrepreneuriales des organisations ayant reçu les terres dans les provinces du Mandoul, Logone Oriental et Mayo Kebbi Ouest.

L'approche de formation adaptée (e.g. pair à pair) aux différents publics (agriculteurs, entrepreneurs, institutions) a été appliquée. Les formations ont pu toucher des aspects généraux tels que les bonnes pratiques en production, transformation et les stratégies de commercialisation au niveau communal et provinciale, la gestion coopérative, la promotion du leadership féminin et d'entrepreneuriat de jeunes, et un mentorat direct pour aider au développement spécifique des micro-projets a été apporté.

Cet atelier a permis de disposer d'une bonne connaissance sur les thématiques de la formation que sont :

- La gestion coopérative (Marketing, Comptabilité et opérations) ;

- L'entreprenariat agricole
- Le leadership féminin
- Les aspects institutionnels de qui régissent l'existence et le fonctionnement des Organisations Paysannes
- Les stratégies de commercialisation au niveau communal et provincial ;
- La redevabilité au sein des Organisations sont renforcées ;
- La gestion coopérative, la promotion du leadership féminines.

Cet atelier qui s'est déroulé grâce à la contribution du Ministère de la Jeunesse et du Leadership entrepreneurial, du Ministère de la formation professionnelle, du métier et des microfinances, a ouvert la porte aux échanges et partage d'expérience entre les organisations venues de différents horizons. Aussi, nous notons la construction d'un réseau des organisations paysannes qui a été lancée pendant ces assises.

Atelier de renforcement des capacités des producteurs membres des groupements sur les itinéraires techniques des cultures pluviales et techniques de conservation des produits agricoles.

L'objectif général de cet atelier est de renforcer les capacités sur la production, notamment les itinéraires techniques des cultures pluviales et techniques de conservation des produits agricoles des organisations ayant reçu les terres dans les provinces du Mandoul, Logone Oriental et Mayo Kebbi Ouest.

Cet atelier a permis de former les Organisations Paysannes sur les thématiques suivantes :

- Les itinéraires techniques des cultures pluviales (riz, maïs, sorgho, sésame, arachide, mil pénicillaire...) ;
- Les techniques de fabrication des bio pesticides à base des produits locaux et de traitement biologique des cultures ;
- Les techniques de fabrication du compost aérien ;
- Les techniques de conservation des produits agricoles ;
- Identifier les structures au niveau provincial à même de fournir dans le délai les intrants de qualité aux organisations paysannes ;
- Identifier les structures au niveau provincial à même de fournir dans le délai les informations météorologiques aux organisations paysannes ;
- Faciliter les séances de démonstration pratique ;
- Faciliter les échanges et le partage d'expériences entre les Organisations Paysannes venues des autres provinces.

(4) Renforcer la cohésion sociale à travers la transformation des conflits fonciers, ainsi que de promouvoir et consolider la gestion concertée de ressources naturelles comme base pour la cohabitation pacifique et la prévention des conflits.

Pour atteindre ce résultat, un diagnostic des Comités de médiation / Structures de médiations sociales / Comité d'entente a été réalisé pendant la phase de démarrage. Cette étude a permis de répertorier 672 comités de médiation dans 12 provinces. Un plan de redynamisation et de renforcement des capacités a été élaboré et intégré au rapport de l'étude, basé sur les apprentissages acquis par Oxfam au Tchad dans le pays. En plus de cette étude, une cartographie des zones de conflit autour des ressources naturelles a été réalisée.

Atelier de renforcement des capacités des structures de médiation sociale

L'objectif global de cette activité était d'élaborer et de mettre en œuvre un plan personnalisé de renforcement de capacité des Structures de Médiation Sociale sur la cohabitation pacifique, les aspects juridiques de résolution des conflits, les questions foncières et la transformation des conflits et de former ces derniers sur les thématiques retenues tel que :

- La cohabitation pacifique ;
- les aspects juridiques de résolutions des conflits ;
- les questions foncières et la transformation des conflits ;
- le développement des outils de gestion communautaire (mobilisation des ressources et participation citoyenne) ;
- la définition des rôles et tâches des SMS (gouvernance associative) ; l'élaboration des cahiers de charges et la stratégie de synergie d'actions.

Au-delà du renforcement de capacités, d'autres résultats ont été réalisés à l'issue de ces initiatives. Une mobilisation et une mise en réseau des structures de médiation sociale pour une participation à la réforme foncière sont en cours. Un outil digital d'alerte sur les conflits a été mis à disposition par le site Femmometre.